

IV

VAL-D'OISE

Le Parisien

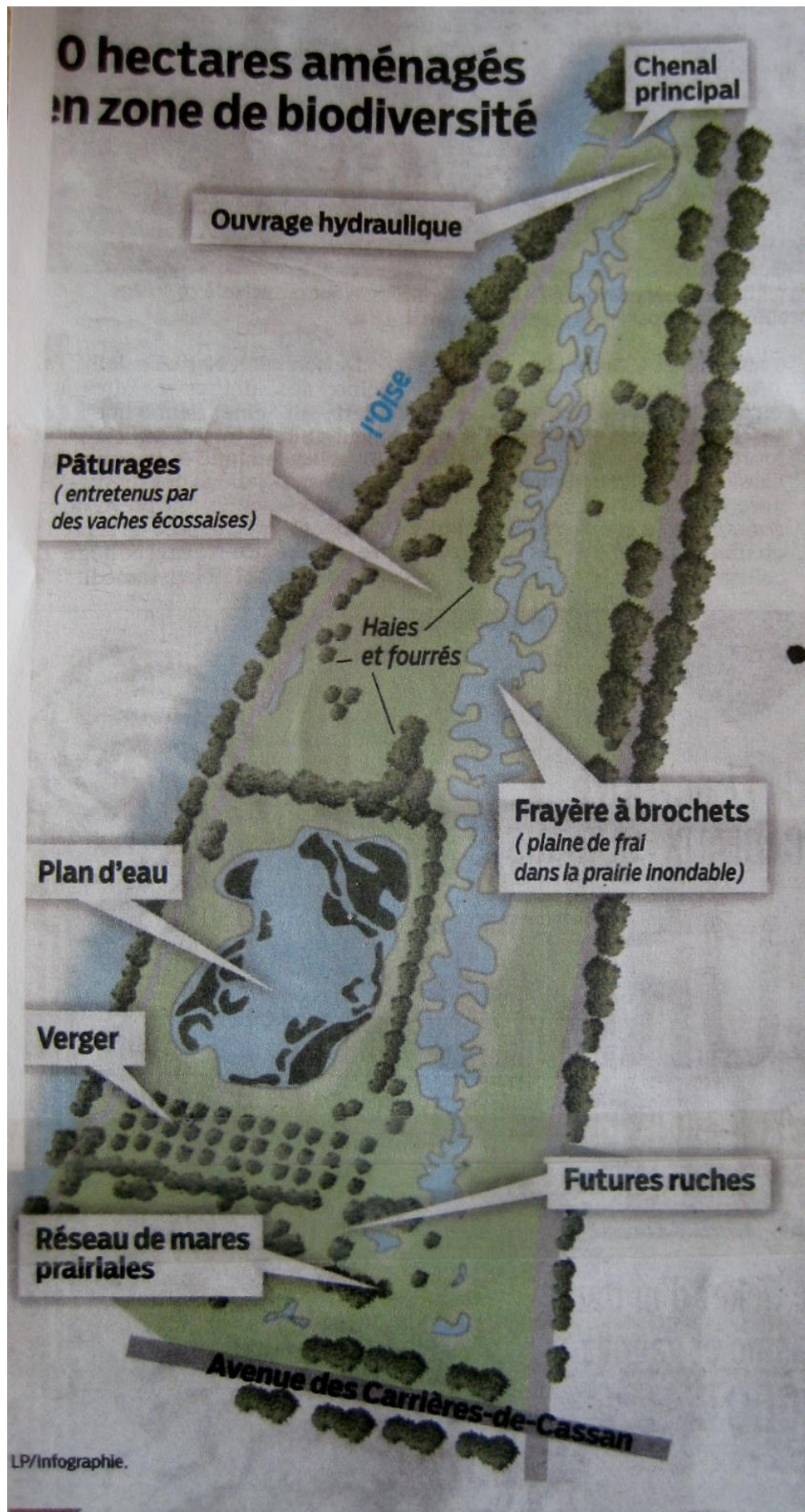
Mercrèdi 14 Octobre 2015



ISLE-ADAM

Un écrin de verdure au bord de l'Oise

0 hectares aménagés en zone de biodiversité



re au bord de l'Oise

« **C'EST UN PROJET** ambitieux pour notre ville », se félicite Axel Poniatowski, député-maire (LR) de L'Isle-Adam. La commune vient de lancer officiellement les travaux de la Rosière, une future zone de biodiversité. Sortie de terre prévue dans deux ans, pour un budget total de 920 000 €. Environ un tiers de la somme devrait être financé par les futures compensations versées par la société Eiffage, liées à la construction du futur port fluvial. Aménagé sur la rive gauche de l'Oise, sur un ancien champ cultivé acquis par la mairie, cet espace de 10 ha ambitionne de devenir un réservoir pour la faune et la flore locales. Pour cela, une mosaïque d'habitats favorables aux diverses espèces doit être créée.

Des prairies inondables en cas de crue

Cultivé par un céréalier jusqu'en 2010, le site est désormais laissé au repos. Des prairies sèches et humides seront aménagées. En effet, celles-ci pourront être en partie inondées par le débordement de l'Oise. L'entretien de cet espace devrait être confié à des highlands cattle, une race de vaches écossaises « rustiques ».

Des haies et fourrés comme réserve de nourriture

Constitués de nombreuses espèces végétales, les haies, fourrés et bosquets du territoire sont des réserves de nourriture pour de nombreuses espèces. Le projet espère que le bruant jaune, qui profite des chaumes pour glaner des graines ou le petit hypolaïs polyglotte, deux oiseaux, s'y installent.

Une frayère à brochets

Les brochets se reproduisent à partir de février, de préférence dans des prairies inondées. Cependant, le bon développement des alvins dépend du niveau de l'eau. L'aménagement d'une frayère, endroit où les femelles déposent leurs œufs, devrait palier ces difficultés. En effet, la plaine de frai s'inonde grâce aux crues hivernales. Mais au printemps et en été, le niveau de l'eau peut être maintenu artificiellement grâce à l'aménagement d'un chenal. Les jeunes brochetons pourront rejoindre l'Oise au moment de la vidange de la prairie.

Un réseau de mares

Cinq mares seront aménagées au cœur de la prairie sur une surface totale d'environ un demi-hectare. Ces zones humides ont pour objectif d'offrir le gîte et le couvert à de nombreuses espèces d'insectes, de gastéropodes ou encore de grenouilles. Un plan d'eau d'environ 1 ha est aussi au centre du projet. Ces créateurs espèrent favoriser le développement de diverses plantes aquatiques comme le nénuphar. Ces dernières peuvent constituer ensuite des habitats pour les poissons et les oiseaux d'eau.

48 arbres fruitiers plantés

La zone entend poursuivre la tradition régionale d'arboriculture fruitière. 48 arbres issus de variétés locales, telles que la pomme « Belle de Pontoise », la cerise « Griotte de Montmorency » ou la figue « Blanche d'Argenteuil », y seront plantés. Il s'agit de participer à la conservation de ces variétés.

ANNE COLLIN

« C'est une escroquerie à l'environnement »

Etienne Bohler, président des Amis de la Terre du Val d'Ysieux

« Le maire se gargarise de la création d'un site écologique. En réalité, ce n'est qu'une escroquerie à l'environnement, en compensation du pillage d'un site écologique accueillant plus de 100 espèces protégées », s'insurge Etienne Bohler, président des Amis de la Terre du Val d'Ysieux. L'association de défense de l'environnement fait référence au projet de port fluvial, d'au moins 120 anneaux et 330 logements, qui doit voir le jour L'Isle-Adam d'ici à 2019. Et ce, en lieu et place d'un étang et d'un petit bois. « Ce lieu est aujourd'hui la zone humide la plus riche de L'Isle-Adam, de par sa diversité de milieux et sa faune », affirme l'association.

